



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

recrutement

Question écrite n° 23314

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire sur le gel nécessaire de l'embauche de nouveaux fonctionnaires dans la fonction publique. Depuis 15 ans, l'Allemagne a réduit son nombre de fonctionnaires de 20 %, la Suède de 42 %, la Finlande de plus de 50 % ; en France, on veut décentraliser pour alléger l'État, mais, en réalité on recrute dans les départements, communes et régions. Or le moment semble opportun pour engager cette réforme étant donné que 120 000 fonctionnaires de l'État doivent partir à la retraite. Elle lui demande de lui indiquer sa position en la matière.

Texte de la réponse

La maîtrise des charges de personnel de l'État est un enjeu majeur pour les finances publiques, et la réforme de l'État, engagée par les ministères, a permis, dans le cadre du projet de loi de finances initiale pour 2004, de ne pas procéder au remplacement systématique des départs à la retraite. La montée en puissance progressive des réformes au sein des ministères permet au Gouvernement d'augmenter sensiblement l'effort de non renouvellement de départs entre 2003 et 2004 tout en améliorant la qualité du service rendu aux Français. Sur l'ensemble des ministères civils, ce sont ainsi près de 10 000 départs à la retraite qui ne seront pas remplacés, soit un taux de non renouvellement des départs à la retraite proche de 20 %. Cet effort permet la création d'emplois (5 178) dans les secteurs prioritaires de l'action gouvernementale, tout en amplifiant le mouvement entamé en 2003 : les effectifs budgétaires diminuent de 4 568 emplois en 2004 contre 701 en 2003. Pour la première fois depuis près de 30 ans, deux budgets successifs sont donc en diminution nette d'emplois budgétaires. De nouveaux progrès pourront être réalisés grâce à la réflexion que tous les ministères ont engagé sur la révision de leurs missions et sur la rationalisation de leurs effectifs.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23314

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6161

Réponse publiée le : 1er décembre 2003, page 9226